

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 21

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et ne lài repeinsà perein.
 Ora, tot amont, l'est po cein
 Que quand l'ahlio fe sa siciliâie,
 Lo petiot fe 'na prevolâie,
 Et sè trovâ dou pi pe hiaut,
 Que viront cein du tot avau.
 Mâ quand ye firont la tenablia
 Po décidâ à l'amiablia
 Cé qu'avâi reimportâ lo prix,
 Troviront portant trâo petit
 On râi pas pe gros que n'alogne.
 « Cein no farâi à ti vergogne ! »
 Desiront-te. Et lo jury
 Propousâ, po tot arreindzi,
 Dè teni compto dè l'affére
 Sein nonmâ lo petit compére;
 Mâ qu'étant z'u lo plie amont.
 Lâi faillai 'na compeinsachon ;
 Et que d'ailleu l'étai pe sadzo
 Dè lo laissi à son ménadzo
 Vivrè ein pé su sou sapalon
 Dein se n'adze et dein son bosson.
 Adon l'ahlio, à la votâie,
 Fut nonmâ *Râi* pè l'asseimblâie.
 Et tè, s'on fe ào petiolet,
 Tè, te saré lo *Râitolet* !

C.-G. D.

Une fable de La Fontaine.

C'était par un après-midi du commencement de mai; des averses avaient attristé toute la matinée, et le ciel restait couvert.

Depuis quelques jours le roi Louis XIV était à Marly avec sa cour.

Assis dans son fauteuil royal devant une fenêtre grande ouverte ayant vue sur le parc, le souverain paraissait bien ennuyé, d'autant plus qu'une nouvelle averse venait encore de crever la nue.

En vain ses courtisans les plus en faveur s'évertuaient-ils à le distraire; il restait sombre et son front soucieux ne se déridait pas.

Peut-être songeait-il, le Roi-Soleil, à l'inanité des titres d'ici-bas, et se disait-il qu'il est là-haut un soleil, le vrai celui-là, qui se rit du bon plaisir des terrestres majestés.

Mais non; ces idées de haute philosophie ne pouvaient être les siennes. Enorgueilli par les nombreuses et rapides victoires qui marquèrent le commencement de son règne, infatigé par les éloges outrés de ses courtisans, et des grands et petits écrivains qui gravitaient autour de lui, ainsi que les satellites autour d'un astre, il ne voyait, n'adorait que lui-même et pensait que son trône était le centre du monde, comme il en était, lui, le dieu consacré.

Malheureusement la générosité, cette qualité essentielle de la divinité, devait toujours lui faire défaut: cruel aux faibles, dur aux vaincus, tel était la caractéristique de sa politique étroite et de son tempérament égoïste.

Le roi gardait donc un front rembruni, quand tout à coup le duc de Lauzun s'écria :

— Ah! voyez donc, sire, cet homme là-bas, collé au tronc d'un arbre. Je l'observe: il est là depuis plus d'une heure.

Le roi releva la tête et parut chercher du regard.

— Parbleu! reprit Lauzun, gageons que

c'est le bonhomme La Fontaine. Je veux avoir menti s'il n'est trempé comme une éponge. Sans doute, il rêve canard, et se plaint au frais.

Cette saillie fit sourire le roi.

Cependant l'averse avait cessé, et sous les rayons du soleil, qui reparut soudain, tout le parc se mit à scintiller de mille perles, gouttelettes tremblotant aux feuilles des arbres.

— Allons, dit en se levant le roi à qui sa bonne humeur était revenue, allons, messieurs, un tour de parc. En passant, nous réveillerons le bonhomme.

Les courtisans se mirent à rire, et bientôt tout ce monde doré, bariolé, enrubanné se répandit à la suite du roi par les larges allées qui traçaient leurs méandres entre les massifs et les pelouses.

L'homme, là-bas, était toujours sous son arbre, front nu, tête penchée, dans une immobilité de statue.

Quand le groupe des promeneurs fut assez rapproché :

— Mais vraiment, fit le roi, c'est bien M. de La Fontaine.

En effet, c'était bien lui. Seul en cet endroit, il s'était arrêté la tête toute pleine d'un de ces sujets dont il a fait ses imimitables chefs-d'œuvre.

En vain la pluie était venue l'inonder à travers le clair feuillage, en vain le soleil avait reparu mettant de toutes parts ses lueurs de fête, il n'avait rien senti, rien vu en dehors de sa pensée. Tout entier à la fable qu'il composait, il s'y était absorbé comme au souvenir de quelque histoire passée, ne vivant plus que par l'imagination... Il venait d'en écrire les dernières lignes quand Lauzun vint le toucher à l'épaule: ce fut un réveil! Il vit le roi devant lui, et, surpris, confus, ne sut que balbutier :

— Oh! sire...

— Bien, bien, fit le roi en souriant. Remettez-vous. Sans doute, vous composiez quelque fable. Est-elle terminée?... Eh bien! lisez-la nous,

— Mais, Votre Majesté...

— J'attends et vous écoute.

C'était un ordre.

Le fabuliste ouvrit ses tablettes à la page qu'il venait de crayonner et commença à lire. C'était le *Loup et l'Agneau*, cette critique la plus fine et la plus mordante peut-être que l'ont ait jamais faite de la force brutale. Il n'est pas trop de la relire en entier pour l'intelligence du récit :

La raison du plus fort est toujours la meilleure:
 Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un agneau se désaltérait

Dans le courant d'une onde pure.

Un loup survint à jeûn, qui cherchait aventure,

Et que la faim en ces lieux attirait.

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage?

Dit cet animal plein de rage;

Tu seras châtié de ta témérité.

Sire, répond l'agneau, que votre Majesté

Ne se mette pas en colère;

Mais plutôt qu'elle considère

Que je me vas désaltérant

Dans le courant,

Plus de vingt pas au-dessous d'elle;

Et que par conséquent, en aucune façon,

Je ne puis troubler sa boisson.

Tu la troubles! reprit cette bête cruelle;

Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né?

Reprit l'agneau; je tette encore ma mère.

— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère,

— Jen'en ai point.— C'est donc quelqu'un des tiens;

Car vous ne m'épargnez guère

Vous, vos bergers et vos chiens.

On me l'a dit: il faut que je me venge.

Li-dessus, au fond des forêts

Le loup l'emporte, et puis le mange

Sans autre forme de procès.

Dès les premiers vers, le roi cessa de sourire et les courtisans, qui se modelaient en tout sur le maître, prirent tout de suite un air sérieux. Mais La Fontaine, qui ne remarqua rien, continua sa lecture, qui dura peu, du reste, car la fable est courte. Quand il eut dit le dernier vers, il referma ses tablettes, et timidement releva les yeux. Alors seulement il vit le changement qui s'était opéré sur le royal visage et s'en étonna, n'ayant visé dans sa fable aucune personnalité.

— Et comment, fit le roi en appuyant sur les mots, comment le nommez-vous, ce loup, monsieur le moraliste?

— Ah! sire, répondit La Fontaine tout naïvement, il en est tant qui désolent la plaine! Sais-je le nom de ce gaillard?

Le roi fixa un moment son regard froid sur le pauvre homme, puis tourna les talons et s'éloigna suivi de ses gentilshommes, laissant là le bon fabuliste tout décontenté, et ne sachant ce qu'il devait penser. Jamais Louis XIV ne pardonna au bonhomme ce qu'il regardait comme une véritable offense. Aussi, tandis qu'il faisait manger Molière à sa table, selon sa propre expression, et qu'il pensionnait la plupart des écrivains de son règne, même les plus infimes, La Fontaine, lui, fut toujours exclu de ces faveurs royales.

Denis LANGAT.

Mœurs et coutumes. — Pourquoi les lois du savoir-vivre prescrivent-elles de briser sur son assiette la coquille des œufs à la coque dont on vient de manger le contenu?...

Les gens pratiques, rebelles à l'adoption des influences légendaires, disent que si l'on doit briser la coquille des œufs sur son assiette, c'est seulement pour éviter que cette coquille, venant à rouler quand les domestiques enlèvent les assiettes, ne tombe sur les habits des convives et n'y fasse des taches.

Mais il faut, paraît-il, faire remonter cette coutume à une vieille croyance affirmant que ces coquilles vides et laissées entières pouvaient servir aux sorciers pour des maléfices dont les funestes influences devaient revenir sur les convives, tandis qu'en brisant les coquilles on mettait obstacle à toutes les manœuvres des acolytes du démon.

Un statisticien s'est amusé dernièrement à calculer la surface de la tête humaine! Il a trouvé que notre crâne, en moyenne, a une superficie de 120 pouces carrés.

De là à calculer le nombre de cheveux, il n'y a qu'un pas: le chiffre moyen trouvé par ce calculateur émérite est de 127,920 cheveux.

Nous connaissons, il est vrai, nombre de gens qui en ont beaucoup moins.

Saviez-vous que la passion d'un timbre-poste de l'île Maurice put aller jusqu'au paroxysme ?

Voici ce que nous lisons dans un journal d'annonces :

« Un collectionneur de timbres-poste, possédant 12,544 pièces, épouserait demoiselle collectionnant aussi, qui aurait le Pence bleu de Maurice 1847. »

Ce couple sera heureux, et s'il n'a pas beaucoup d'enfants, il aura du moins beaucoup de timbres !

Thé, café, chocolat. — Il y a de cela quelques années, le gouvernement anglais a tenté une curieuse expérience.

Il y avait dans une des prisons de Londres trois condamnés à mort, auxquels on demanda si, au lieu d'être pendus, le lendemain, ils voulraient consentir à prolonger leur vie en se nourrissant exclusivement, l'un de thé, le deuxième de café, et le troisième de chocolat.

Les condamnés acceptèrent la proposition.

Celui auquel on ne donna que du thé vécut près de trois ans ; quand il mourut, ce n'était plus qu'un squelette.

Celui auquel on ne donna que du café vécut vingt-deux mois ; il mourut dans d'atroces souffrances : il était, disait-il, consumé par un feu intérieur.

Celui auquel on ne donna que du chocolat ne vécut que huit mois ; son corps était peu à peu tombé en décomposition.

Recettes.

Recette pour nettoyer les bijoux montés argent et or. — Le meilleur moyen, dit la *Nature*, consiste à frotter le bijou à l'aide d'une brosse demi-dure (genre brosse à dents), trempée légèrement dans du blanc d'Espagne imbibé d'eau. Laver ensuite le bijou à l'aide d'une brosse (toujours demi-dure) dans de la mousse de savon très chaude. Tremper ensuite l'objet pour le débarrasser des matières grasses du savon, dans de l'esprit-de-vin, et de le laisser sécher ensuite dans de la sciure de bois chaude. Cette recette est communiquée au journal que nous citons par M. C. Marie, bijoutier, à Paris.

Asperges parmesanes. — Lorsque les asperges sont cuites, vous en prenez les parties tendres que vous mettez au fond d'un plat dans lequel se trouve un lit de fromage râpé et de beurre. Vous couvrez avec un autre lit de fromage et de beurre, et vous faites prendre entre deux feux.

La Nature indique ce moyen bien simple de conserver les fleurs coupées : « Mettez la tige de vos fleurs fraîchement coupées dans un vase, où vous aurez eu soin de

verser cinq grammes de sel ammoniac par litre d'eau, et vous les conserverez au moins quinze jours dans leur première fraîcheur. »

Logographe.

Réduit à trois pieds, je m'abreuve.
Mais lorsque j'en ai cinq, j'abreuve.

Prime : Un objet utile.

Souscription DAVEL

Liste précédente	Fr. 57 —
John Muller, Ouchy. . . .	» 2 —
Ch. Ruchonnet, Lausanne. . . .	» 5 —
Le boni d'un écot. . . .	» 1 —
Total. . . .	Fr. 65 —

Boutades.

Une mère vient de prodiguer les plus sages conseils à sa fille qui va se marier.

— Ah ! j'oubliais : quand vous en seriez arrivés à vous jeter les meubles à la tête, choisis toujours de préférence les moins fragiles et les moins chers !

Un employé se présente chez son chef de bureau pour lui demander un congé de huit jours. Le chef l'accueille parfaitement et lui dit de lui remettre sa demande écrite.

— Je ne l'ai pas faite, dit l'employé, j'avais pensé que, m'adressant à vous, ce n'était pas nécessaire...

— Si fait, si fait, c'est même indispensable.

— Alors, je vais rentrer au bureau pour la faire.

— Inutile. Tenez, voici des plumes, du papier ; asseyez-vous et écrivez.

L'employé obéit ; la pétition est écrite, signée et pliée.

— Maintenant, dit le fonctionnaire, vous n'avez plus qu'à la remettre.

— A qui ?

— A moi, parbleu !

Et, prenant la pétition, il essuie ses lunettes, lit le document en entier, le met dans le dossier des demandes semblables, puis, avec la plus grande gravité :

— J'ai lu votre pétition et regrette extrêmement d'être obligé de vous dire que je ne puis vous accorder ce que vous me demandez.

Un mot d'architecte :

— Comment, Monsieur l'architecte, vous m'aviez dressé un devis de cent mille francs, et voilà que, nos constructions finies, vous m'en demandez cent cinquante ?

— Oui, monsieur ; mais monsieur oublie que nous avons fait un étage de moins !

Un bon bourgeois commande il y a quinze jours un pantalon à son tailleur.

Celui-ci le lui envoie, le brave homme l'essaie et le trouve trop long de quinze centimètres ; mais il est trop tard pour le renvoyer, le magasin du tailleur étant fermé. Et cependant il faut que ce pantalon soit prêt à mettre pour le lendemain matin de bonne heure.

Notre homme demande à sa femme de raccourcir les jambes et de faire un ourlet. La digne épouse refuse net ; elle prétend que le vêtement pourra aller en raccourcissant les bretelles ; alors il s'adresse à sa fille, qui refuse de même. En dernier ressort, il supplie sa belle-mère de lui faire ce travail indispensable et pressant, il est repoussé sur toute la ligne.

Furieux et de guerre lasse, il va se coucher et s'endort profondément.

Mais avant d'en faire autant, voilà que l'épouse est prise de remords. Elle va chercher le pantalon, en coupe quinze centimètres, fait l'ourlet et replace le vêtement.

D'un autre côté, la fille, sentant ses torts, fait subir au pantalon une autre section de quinze centimètres.

Le lendemain matin, notre bourgeois arrive pour déjeuner, la famille se sauve ; elle croyait qu'il était en caleçon de bain.

A l'école de médecine :

Un examinateur à un candidat qui ne paraît pas très ferré sur le diagnostic d'une maladie.

— Voyons, à quoi reconnaissiez-vous que vous êtes en présence d'un cas grave ?

L'étudiant sans la moindre hésitation.

— Lorsque le malade en meurt.

Une aventure dans une soirée d'intimes :

Un jeune homme, au milieu d'un quadrille très animé, tire de sa poche une longue tresse, et la montrant aux danseurs : « A qui la tresse ?... » crie-t-il. A cette vue, toutes les dames, par un mouvement involontaire, portent la main à leur chignon. L'épreuve avait réussi. Le mystificateur savait à quoi s'en tenir.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,—. — Canton de Fribourg à fr. 27,—. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,—. — Canton de Genève 3 % à fr. 100.50. De Serbie 3 % à fr. 87,—. — Bari, à fr. 67,—. — Barletta, à fr. 44.50. — Milan 1861, à fr. 43,—. — Milan 1866, à fr. 12.75. — Venise, à fr. 26,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100.50. Port à la charge de l'acheteur. — Nous payons dès ce jour sans frais, les coupons d'obligations Nicolas 4 % au 1^{er} mai prochain. La liste officielle du tirage de la loterie de Berne, 2^e série, sera mise prochainement en vente à 20 cent. Ajouter 10 cent. en timbre poste pour le port.

J. DIND & Co, Successeurs de Ch. Bornand.
(ancienne maison J. Guilloud)

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.